

Vacances Familles NEIGE et MONTAGNE




CSEC
Société Générale

Saison 2018 / 2019
du 22 décembre 2018 au 20 avril 2019

Sommaire

Informations importantes

Informations	4
Formalités	5
Tarifs	6
Comment réserver votre séjour	7
Inscription période rouge	8

Fiches d'Inscription

Réservation Agents SG ACTIFS	9
Réservation Agents SG retraités	10
Réservation Extension Famille	11
Nos destinations / légende pictogramme	12

Nos Séjours

Les Orres 	14-15
Peyragudes	16
Saint François Longchamp	17
Serre Chevalier	18
Valmeinier	19



Éditorial

La Commission secteur Vacances Familles du Comité Social et Economique Central de la Société Générale a le plaisir de vous présenter la brochure HIVER Saison 2018/2019 du 22 décembre 2018 au 20 avril 2019.

Elle est destinée aux Agents en activité, à leurs ayants droit directs, aux retraités de la Société Générale et, par extension, à leurs familles.

Pour la période rouge hiver, les inscriptions se feront jusqu'au 8 novembre 2018. Pour les périodes bleues et blanches, les demandes seront traitées en fonction de la date de réception des dossiers.

Toute inscription devra être envoyée par voie postale.

La Commission secteur Vacances Familles du CSEC Société Générale vous souhaite, par avance, d'excellentes vacances.



INFORMATIONS

RELATIVES AUX INSCRIPTIONS-MODIFICATIONS-ANNULATIONS ET CAS PARTICULIERS

Seuls les agents SG actifs (y compris alternants et apprentis) et leurs ayants droit directs fiscalement à charge accèdent prioritairement à nos sites de vacances. Après affectation des ayants droit, les demandes d'inscriptions des retraités puis des familles par extension seront traitées dans cet ordre sur les disponibilités restantes.

ATTENTION

Afin que vos dossiers soient traités rapidement, nous vous invitons à respecter ces règles :

- ▶ Si votre séjour se déroule sur 2 périodes tarifaires, merci de compléter 2 dossiers distincts (une fiche par période).
- ▶ Pour les moyennes et basses saisons, les dossiers doivent nous parvenir au plus tard le **jeudi midi** précédant le séjour.

ANNULATION ET MODIFICATIONS (sauf conditions spécifiques hôtellerie)

Annulation

Les demandes d'annulations doivent être adressées au CSEC SG par écrit en lettre recommandée avec accusé de réception ou par mail. Seules les annulations à plus de 30 jours sont recevables et remboursables intégralement. La date de réception du RAR fera foi et conditionnera le montant du remboursement éventuel comme suit :

À plus de 30 jours	100 %
De 15 à 30 jours	50 %
De 14 à 7 jours	25 %
Moins de 7 jours	aucun remboursement

Aucune interruption de séjour ne pourra donner lieu à un remboursement. Cependant, nous vous assurons le remboursement de tout ou partie des sommes versées pour : maladie grave, accident, décès de l'agent, de son conjoint, de ses ascendants ou de ses descendants. Tout autre cas sera traité en dossier social.

Vos éventuelles demandes de remboursement, sont à adresser avec les justificatifs, par écrit en recommandé avec accusé de réception.

Modifications (2 maximum)

Toute modification dans votre réservation (ajout/suppression de participant...) devra être notifiée au CSEC SG par écrit uniquement au plus tard 15 jours avant le début du séjour.

PARTICULARITÉS

Toute différence de déclaration entre Vacances Familles et Vacances Enfants donnera lieu à régularisation.

En l'absence de règlement, les inscriptions en cours et à venir seront suspendues.

Couple vivant maritalement

Le calcul des parts doit se faire comme pour les couples mariés (total des 2 revenus et nombre de parts fiscales réelles).

Exemples : un couple + 2 enfants = 3 parts
un couple + 3 enfants = 4 parts

Joindre les 2 avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

Personnes à mobilité réduite

Certains de nos sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite et des locations leurs sont réservées en priorité. Si vous, ou l'un de vos ayants droit, êtes dans cette situation, n'hésitez pas à nous le signaler au moment de l'inscription en joignant une copie de la carte d'invalidité, afin de vous attribuer, dans la mesure de nos possibilités, un hébergement adapté.

Contactez la personne responsable du service au 01 42 13 27 28.

Pensions alimentaires versées pour enfants, déjà déduite du RFR

Établir une attestation sur l'honneur certifiant que celles-ci sont versées à l'attention d'un enfant (si non spécifié sur avis d'impôt)

Jeunes embauchés

Fournir l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus de 2017) ainsi que celle du conjoint ou assimilé.

Pour ceux qui n'ont pas d'avis d'imposition, fournir le dernier bulletin de salaire (le calcul se fera sur le montant net x13 et déduction des 10 %). Pour le conjoint étudiant, fournir la copie de la carte d'étudiant 2018-2019.

Jeunes en alternance ou contrat d'apprentissage

Fournir les mêmes documents que pour les jeunes embauchés (le calcul se fera sur le montant net x 12 et déduction des 10 %).

Agents SG dans le même hébergement (hors conjoint ou assimilé)

Fournir les avis d'imposition 2018 (sur les revenus de 2017) et le haut droit du bulletin de salaire de chaque salarié SG en mentionnant les numéros de matricule de chaque agent sur la fiche de réservation. La note historique sera appliquée aux deux agents SG. Le montant du séjour se calculera sur le quotient familial le plus élevé.

Agents retraités

Vos demandes de réservation seront traitées au plus tard 60 jours avant le départ.

Cependant, en période rouge, les dossiers des agents retraités partant avec leurs enfants à charge fiscalement et scolarisés seront traités à l'identique des dossiers des agents actifs.

Extension aux enfants et familles

(hors présence de l'agent Société Générale et/ou de son conjoint)

Selon les disponibilités restantes, vous avez la possibilité de réserver des séjours pour vos enfants, votre famille et vos amis. Les dossiers seront traités au plus tard à 45 jours de la date de départ et après traitement des demandes des agents et des retraités de la Société Générale.

La tarification appliquée sera, selon les types d'hébergement :

- ▶ Selon le quotient familial de l'agent SG si l'enfant majeur est fiscalement à sa charge (fournir l'avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017);
- ▶ Le tarif maximum dans les autres cas.

Séjours Courte Durée toutes périodes

(uniquement sur Villages Vacances CSEC SG)

Selon les disponibilités, vous avez la possibilité de réserver des week-ends ou des séjours pour 1, 2 ou 3 nuits.

Les dossiers seront traités dès J - 30 de la date de départ et doivent nous parvenir au plus tard le jeudi 14 h précédant le week-end.

La tarification est à calculer comme ci-dessous :

1 nuit	25 % du tarif à la semaine
2 nuits	50 % du tarif à la semaine
3 nuits	75 % du tarif à la semaine
Au-delà	100 % du tarif à la semaine

FORMALITÉS



Nouvelles règles au CSEC. Merci d'en prendre connaissance.

RESPONSABLE DU SITE

Chargé de l'accueil, il est responsable également de l'ordre et de la bonne tenue du site. Il vous fournit toutes les informations concernant la vie sur place, les adresses utiles et touristiques de la région.

Il a en outre le devoir de sanctionner les manquements au règlement et si nécessaire, d'expulser leurs auteurs.

FORMALITÉS

À son arrivée, chaque famille devra obligatoirement se présenter à l'accueil muni des pièces d'identité de tous les participants (carte d'identité ou livret de famille pour les enfants mineurs) et de la fiche d'acceptation du séjour. Sans ces documents, l'accès sur les lieux leur sera refusé sans donner lieu à remboursement.

Le CSEC SG décline toute responsabilité concernant les accidents survenus ou causés à des personnes non autorisées à séjourner sur nos sites et se réserve le droit d'intenter d'éventuelles poursuites.

TAXE DE SÉJOUR

Elle est exigible pour tous et payable sur place, en fonction de votre réservation (durée, âge et nombre de participants inscrits).

 Elle peut vous être facturée pour la durée totale du séjour pour chaque participant en cas de non-conformité avec votre acceptation (durée différente, non-présentation de personnes inscrites...).

Une écotaxe peut vous être réclamée.

ARRIVÉES - DÉPARTS (voir lettre d'accord)

- ▶ Toute arrivée décalée ou départ anticipé ne pourra en aucun cas donner lieu à une réduction du prix de la location. N'oubliez pas d'en informer au préalable le responsable du site.
- ▶ Un état des lieux en votre présence sera dressé le jour du départ, à défaut celui-ci sera réalisé sous l'autorité du responsable du site et le chèque de caution sera détruit ou retenu si nécessaire. À l'arrivée comme au départ un état des lieux doit être effectué.
- ▶ Un règlement intérieur complet vous sera remis avec l'acceptation de séjour ou au plus tard à votre arrivée. Prenez-en connaissance et respectez-le dans l'intérêt de tous.



Toute personne non inscrite sur la fiche d'acceptation devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 200 € à régler directement sur le village.

CAUTION

Une ou plusieurs caution(s) vous seront demandées lors de votre arrivée.

Dans le cas de dégradations constatées ou du logement laissé dans un état de propreté non-conforme, la ou les cautions correspondantes seront retenues.

ANIMAUX

Les animaux (1 ou 2 maxi) sont autorisés sur certains sites (voir pages descriptives des sites concernés) à condition d'être préalablement déclarés et impérativement tenus en laisse.

La présentation du carnet de santé ou du carnet de vaccination à jour, est obligatoire.

Attention : les chiens sont acceptés en fonction de l'évolution de la législation en vigueur et du règlement de chaque site (se reporter au document vacancier). Les chiens de 1^{re} et 2^e catégorie sont strictement interdits.



RÈGLES À RESPECTER

Le CSEC SG se réserve le droit d'exclure de toutes ses activités, pour une période pouvant aller jusqu'à 5 ans les agents, leurs ayants droit et invités qui ne respecteraient pas les conditions et règlements établis.

- ▶ L'Agent est responsable des membres de sa famille et de ses invités ;
- ▶ Composition de la famille non conforme à la fiche de réservation, (séjour de personne non inscrite, absence non notifiée de l'agent et/ou du conjoint, etc.) ;
- ▶ Non-respect des installations mises à disposition ou tout autre mauvais comportement, logements restitués en mauvais état (dégradations, entretien, casse, etc.), animal non déclaré ou laissé en liberté dans l'enceinte du centre, déjections non ramassées, etc. ;
- ▶ Tapage nocturne, non-surveillance des enfants et adolescents ;
- ▶ Incivilités ;

RAPPEL

Attention, pour le confort de chacun, les hébergements des villages CSEC sont non-fumeur.

TARIFS

COEFFICIENTS TARIFAIRES

Ces coefficients vous permettent de calculer le prix de votre hébergement à la semaine
NB: un tarif minimum de 75 euros par semaine est applicable.

COEFFICIENTS					
TYPES D'HÉBERGEMENTS		Bleue	Jaune	Blanche	Rouge
	A	0,00424 (tarif maxi 109 €)	0,00626 (tarif maxi 150 €)	0,00848 (tarif maxi 181 €)	0,01077 (tarif maxi 384 €)
	B	0,00626 (tarif maxi 150 €)	0,00848 (tarif maxi 192 €)	0,0105 (tarif maxi 244 €)	0,01507 (tarif maxi 509 €)
	C	0,00848 (tarif maxi 192 €)	0,0105 (tarif maxi 244 €)	0,01484 (tarif maxi 306 €)	0,01942 (tarif maxi 642 €)
	D			0,01918 (tarif maxi 347 €)	0,02369 (tarif maxi 726 €)

CALENDRIERS TARIFAIRES

DESTINATIONS	DATES D'OUVERTURE ET PÉRIODES TARIFAIRES					
Les Orres	du 22/12/18 au 09/02/19			09/02 au 09/03	09/03 au 06/04	06/04 au 20/04
Peyragudes	22/12/18 au 05/01/19	Fermé	19/01 au 09/02	09/02 au 09/03	09/03 au 16/03	Fermé
Saint François Longchamp	22/12/18 au 05/01/19	Fermé	19/01 au 09/02	09/02 au 09/03	09/03 au 16/03	Fermé
Serre Chevalier	22/12/18 au 05/01/19	Fermé	19/01 au 09/02	09/02 au 09/03	09/03 au 16/03	Fermé
Valmenier	22/12/18 au 05/01/19	Fermé	02/02 au 09/02	09/02 au 09/03	09/03 au 30/03	Fermé

CALCULEZ LE PRIX DE VOTRE SÉJOUR

Le calcul du montant de votre séjour se fait à partir de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017

MÉTHODE DE CALCUL

$$1 \quad \frac{\text{Revenu Fiscal de Référence}^* \text{ (Pension alimentaire déjà déduite)}}{\text{Nombre de parts fiscales}^{**}} = \text{Quotient Familial (QF)}$$

$$2 \quad \text{QF} \times \text{Coefficient tarifaire} = \text{Prix par semaine (sans les centimes)}$$



* Prise en compte du revenu fiscal de référence (RFR), et non plus du revenu brut global, en ne tenant pas compte des capitaux débiteurs et déficits fonciers. Dans ce cas le RFR sera recalculé sans ces éléments de déduction fiscale.
En cas de pensions alimentaires, établir une attestation sur l'honneur certifiant que celles-ci sont versées à l'attention d'un enfant si cela n'apparaît pas sur votre avis d'imposition.

** Un minimum de 1,5 parts est attribué pour les personnes seules et 2 parts pour les personnes seules handicapées.

COMMENT RÉSERVER VOTRE SÉJOUR

QUAND ?

- ▶ **Périodes bleues, blanches et jaune :**
dès la sortie de la brochure
- ▶ **Période rouge du 09 février au 09 mars 2019 :**
 - au plus tard le 08 novembre 2019
 - au-delà de cette date, les dossiers seront traités en fonction des disponibilités.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Le tri des dossiers d'inscription, en période rouge, se fait par ordre de priorité sur la base de votre note historique des 3 dernières années :

	1 SEMAINE
1 ^{er} choix	125 pts
2 ^e choix	75 pts
3 ^e choix	25 pts
À partir du 4 ^e choix et sur disponibilités	0 point

Le cumul de la note historique s'applique pour 2019 sur une durée de 3 ans (2016/2017/2018).

Le décompte des notes Hiver et Été est effectué séparément. La note historique détermine ainsi votre niveau de priorité sur les périodes rouges.

À note historique égale, le deuxième critère pris en compte est le Quotient Familial le plus faible. Aucune note historique n'est appliquée en période bleue, jaune et blanche.

OÙ ADRESSER VOTRE RÉSERVATION ?

Les dossiers sont à envoyer exclusivement par courrier postal. Les demandes faites par fax, mail ou téléphone ne sont pas acceptées.

ADRESSE POSTALE
CSEC SG Secteur Vacances Familles BP 21 92999 La Défense Cedex

LUTTE CONTRE L'EXCLUSION

En cas de difficultés contacter votre CE local ou votre assistante sociale afin d'établir un dossier d'aide sociale, disponible sur notre site www.csec-sg.com

DOCUMENTS À FOURNIR

Tout dossier incomplet ou incorrect ne sera pas traité et sera retourné systématiquement

FICHE DE RÉSERVATION	BULLETIN DE SALAIRE	AVIS D'IMPOSITION	CHÈQUE
Copie de la fiche de réservation 2018 correspondante.	Copie de la partie haute et droite de votre dernier bulletin de salaire avec les dates de référence ou pour les retraités, un justificatif de retraite Société Générale.	La copie de votre avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 (si vous ne fournissez pas cette dernière le tarif maximum sera appliqué).	Un chèque de la totalité du séjour à l'ordre du CSEC Société Générale (sans les centimes).

DÉLAIS DE RÉPONSE

Pour les actifs

- ▶ Dès la sortie de la brochure pour les périodes bleue, jaune et blanche, les demandes seront traitées dans les meilleurs délais.
- ▶ **Période rouge :** maximum 1 mois après la date limite d'inscription.

Pour les retraités et extension famille

- ▶ Traitement des dossiers :
 - **dossiers "Retraités" :** au plus tard à J-60
 - **dossiers "Extension Famille" :** à J-45.

Aucun renseignement relatif aux refus ou acceptations ne sera donné par téléphone. Toute contestation doit être faite par écrit au Bureau du CSEC SG.

PAIEMENT DES SÉJOURS

À l'inscription

- 1 | **Par chèque bancaire** de la totalité du montant du séjour (sans les centimes et basé sur l'hébergement le moins cher) encaissé 30 jours avant votre séjour.

Il devra être adressé au CSEC SG en même temps que le dossier.

- 2 | **Après acceptation de votre dossier**

Possibilité de remplacer votre chèque bancaire par des chèques vacances libellés obligatoirement à l'un des participants au séjour. Ils doivent impérativement être non découpés et complétés (nom et adresse du titulaire sur chaque coupure) et adressés en recommandé avec accusé de réception au plus tard 45 jours avant le départ.

Dans ce cas, le CSEC SG s'engage à détruire votre règlement initial.

INSCRIPTION PÉRIODE ROUGE

Date limite inscription
8 novembre 2018

Afin que les dossiers soient complets et saisis pour cette période à forte demande et faciliter le traitement informatique des priorités, nous vous demandons de respecter la règle suivante.

1 | TAILLE DE L'HÉBERGEMENT

La capacité de l'hébergement attribué se fait en fonction de la composition de la famille fiscale.

Pour chaque site, vous devez choisir la taille du logement la plus adaptée au nombre de personnes composant votre foyer.

PERSONNES POUVANT PARTICIPER AU SÉJOUR	DOCUMENT À FOURNIR
Conjoints mariés, pacsés ou en concubinage	Avis d'imposition 2018 de chacun (sur les revenus de 2017)
Enfants de l'un et/ou de l'autre des conjoints	Copie du livret de famille
Conjoint étudiant ou apprenti	Carte d'étudiant de l'année en cours.
Conjoint non remarié d'un agent SG décédé avec enfants à charge fiscalement	Document officiel où figure le matricule de l'agent et l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus de 2017)
Éventuellement personnes extérieures	Sans supplément et dans la limite de la capacité de l'hébergement si celui-ci respecte la composition fiscale de la famille

Pour votre information,
les dates des colonies HIVER 2019

Départ zone AB : Samedi 16 au samedi 23 février 2019

Départ zone C : Samedi 23 février au samedi 2 mars 2019



AGENT SG ACTIF

PÉRIODE DE SÉJOURS (cocher la case correspondante): Semaine Court séjour

AGRAFEZ ICI LA PARTIE HAUTE DU DERNIER BULLETIN DE PAIE AVEC LA DATE DE RÉFÉRENCE

BULLETIN DE PAIE		
Paie du mois précédent l'inscription		
Lieu de versement des cotisations Sécurité Sociale		
Siret	Numéro URSSAF	Code APE
Mr Alain DIMATIN		
PAEN 300301669 AUVERS SUR OISE		
GL001234567 300300300		

CADRE RÉSERVÉ AU CSEC

N° de dossier :	<input type="text"/>	A
Saisi le :	<input type="text"/>	
Conseiller :	<input type="text"/>	R
Montant envoyé :	<input type="text"/> euros	
Montant dû :	<input type="text"/> euros	

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES À REMPLIR LISIBLEMENT POUR ÉVITER TOUT RETOUR

1 RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Date d'entrée Société Générale:

Tél. Pro:

Fax Pro:

Matricule du conjoint SG*:

Matricule autre agent SG*:

*Joindre également la partie haute du dernier bulletin de paie avec la date de référence.

Adresse Interne (non postale):

2 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date de naissance:

Situation familiale:

Nb d'enfants à charge fiscalement:

Adresse:

Code Postal: Ville:

Tél. fixe:

Tél. Mobile:

Mail perso:

3 FAMILLE PARTICIPANT AU SÉJOUR

PARTICIPANT	NOM	PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	DATE DE NAISSANCE
Agent SG				<input type="text"/>
2 ^e				<input type="text"/>
3 ^e				<input type="text"/>
4 ^e				<input type="text"/>
5 ^e				<input type="text"/>
6 ^e				<input type="text"/>
7 ^e				<input type="text"/>
8 ^e				<input type="text"/>

ANIMAL OUI NON

TYPE

! Toute modification de participant devra nous être signalée par écrit à plus de 15 jours du départ. Le nombre de participants ne doit pas dépasser la capacité de l'hébergement (bébés inclus).

4 CHOIX DU SÉJOUR

CHOIX	CODE	VILLAGE	HÉBERGEMENT (préciser le type et la capacité)	DATE DE SÉJOUR
N° 1				du <input type="text"/> au <input type="text"/>
N° 2				du <input type="text"/> au <input type="text"/>
N° 3				du <input type="text"/> au <input type="text"/>

5 MON DOSSIER EST-IL COMPLET ?

<input type="checkbox"/> AVIS D'IMPOSITION	<input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> ANCV*	<input type="checkbox"/> PHOTOCOPIE/JUSTIFICATIF	<input type="checkbox"/> FICHE D'INSCRIPTION
Avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017	Chèque du montant total du séjour (sans les centimes et basé sur l'hébergement le moins cher de vos choix)	Partie en haut à droite du dernier bulletin de salaire mentionnant la date de paie	Fiche d'inscription dûment remplie

*Je souhaite échanger mon règlement par des chèques vacances (à adresser au plus tard 45 jours avant le départ).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués par mes soins et après avoir pris connaissance des informations pages 4 et 5 de la brochure, je m'engage à m'y conformer impérativement.

Date:
Signature:

! La pièce d'identité et/ou livret de famille sont obligatoires lors de l'arrivée sur nos sites.

DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET À ADRESSER AU CSEC-SG UNIQUEMENT PAR COURRIER
 CSEC Société Générale "Secteur Vacances Familles" - BP 21 92999 La Défense Cedex
 Tél. : 01 42 14 30 67 • Fax : 01 58 98 79 74 / 01 42 13 27 30

AGENT SG RETRAITÉ

PÉRIODE DE SÉJOURS (cocher la case correspondante): Semaine Court séjour

AGRAFEZ ICI LA COPIE DE VOTRE CARTE DE RETRAITÉ OU JOIGNEZ UN JUSTIFICATIF DE RETRAITE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE



CADRE RÉSERVÉ AU CSEC

N° de dossier:

Saisi le:

Conseiller:

Montant envoyé: euros

Montant dû: euros

A	<input type="checkbox"/>
R	<input type="checkbox"/>

RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES À REMPLIR LISIBLEMENT POUR ÉVITER TOUT RETOUR

1 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date de naissance:

Situation familiale:

Nb d'enfants à charge fiscalement:

Tél. fixe:

Tél. mobile:

Matricule Agent Retraité*:

Date d'entrée Société Générale:

Adresse mail:

Nom:

Prénom:

Adresse:

Code Postal:

Ville:

Matricule du conjoint retraité* ou autre agent SG*:

*Joindre également la carte ou justificatif de retraite SG et l'avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017.

3 FAMILLE PARTICIPANT AU SÉJOUR

PARTICIPANT	NOM	PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	DATE DE NAISSANCE
Retraité SG				<input type="text"/>
2 ^e				<input type="text"/>
3 ^e				<input type="text"/>
4 ^e				<input type="text"/>
5 ^e				<input type="text"/>
6 ^e				<input type="text"/>
7 ^e				<input type="text"/>
8 ^e				<input type="text"/>

ANIMAL OUI NON TYPE

! Toute modification de participant devra nous être signalée par écrit à plus de 15 jours du départ. Le nombre de participants ne doit pas dépasser la capacité de l'hébergement (bébés inclus).

4 CHOIX DU SÉJOUR

CHOIX	CODE	VILLAGE	HÉBERGEMENT (préciser le type et la capacité)	DATE DE SÉJOUR
N° 1				du <input type="text"/> au <input type="text"/>
N° 2				du <input type="text"/> au <input type="text"/>
N° 3				du <input type="text"/> au <input type="text"/>

5 MON DOSSIER EST-IL COMPLET ?

<input type="checkbox"/> AVIS D'IMPOSITION	<input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> ANCV*	<input type="checkbox"/> PHOTOCOPIE / JUSTIFICATIF	<input type="checkbox"/> FICHE D'INSCRIPTION
Avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017	Chèque du montant total du séjour (sans les centimes et basé sur l'hébergement le moins cher de vos choix)	<ul style="list-style-type: none"> • Photocopie de la carte de retraité ou • Justificatif de retraite Société Générale 	Fiche d'inscription dûment remplie ! Dossier traité après les actifs et au plus tard 60 jours avant le départ.

*Je souhaite échanger mon règlement par des chèques vacances (à adresser au plus tard 45 jours avant le départ).

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués par mes soins et après avoir pris connaissance des informations pages 4 et 5 de la brochure, je m'engage à m'y conformer impérativement.

Date
Signature:

! La pièce d'identité et/ou livret de famille sont obligatoires lors de l'arrivée sur nos sites.

DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET À ADRESSER AU CSEC-SG UNIQUEMENT PAR COURRIER
 CSEC Société Générale "Secteur Vacances Familles" - BP 21 92999 La Défense Cedex
 Tél. : 01 42 14 30 67 • Fax: 01 58 98 79 74 / 01 42 13 27 30

EXTENSION FAMILLE

(sans agent SG)

PÉRIODE DE SÉJOURS (cocher la case correspondante): Semaine Court séjour



CADRE RÉSERVÉ AU CSEC	
N° de dossier: _____	A
Saisi le: _____	R
Conseiller: _____	
Montant envoyé: _____ euros	
Montant dû: _____ euros	

← RENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES À REMPLIR LISIBLEMENT POUR EVITER TOUT RETOUR →

1 RENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

Date d'entrée Société Générale: _____

Tél. Pro: _____

Mobile Pro: _____

Fax Pro: _____

Adresse Interne (non postale): _____

2 RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date de naissance: _____

Situation familiale: _____

Nb d'enfants à charge fiscalement: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Ville: _____

Tél. fixe: _____

Tél. Mobile: _____

Portable du vacancier: _____

3 FAMILLE PARTICIPANT AU SÉJOUR

PARTICIPANT	NOM	PRÉNOM	LIEN DE PARENTÉ	DATE DE NAISSANCE
1 ^{er}				_____
2 ^e				_____
3 ^e				_____
4 ^e				_____
5 ^e				_____
6 ^e				_____
7 ^e				_____
8 ^e				_____

ANIMAL OUI NON TYPE _____

! Toute modification de participant devra nous être signalée par écrit à plus de 15 jours du départ. Le nombre de participants ne doit pas dépasser la capacité de l'hébergement (bébés inclus).

4

CHOIX	CODE	VILLAGE	HÉBERGEMENT (préciser le type et la capacité)	DATE DE SÉJOUR
N° 1				du _____ au _____
N° 2				du _____ au _____
N° 3				du _____ au _____

5 MON DOSSIER EST-IL COMPLET ?

<input type="checkbox"/> AVIS D'IMPOSITION	<input type="checkbox"/> CHÈQUE <input type="checkbox"/> ANCV*	<input type="checkbox"/> PHOTOCOPIE / JUSTIFICATIF	<input type="checkbox"/> FICHE D'INSCRIPTION
Avis d'imposition 2018 sur les revenus de 2017 uniquement pour enfant majeur fiscalement à charge	Chèque du montant total du séjour (sans les centimes et basé sur l'hébergement le moins cher de vos choix)	Partie en haut à droite du dernier bulletin de salaire mentionnant la date de paie ou justificatif de retraite	Fiche d'inscription dûment remplie
			! Dossier traité après les actifs et les retraités et au plus tard 45 jours avant le départ.
*Je souhaite échanger mon règlement par des chèques vacances (à adresser au plus tard 45 jours avant le départ).			

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués par mes soins et après avoir pris connaissance des informations pages 4 et 5 de la brochure, je m'engage à m'y conformer impérativement.

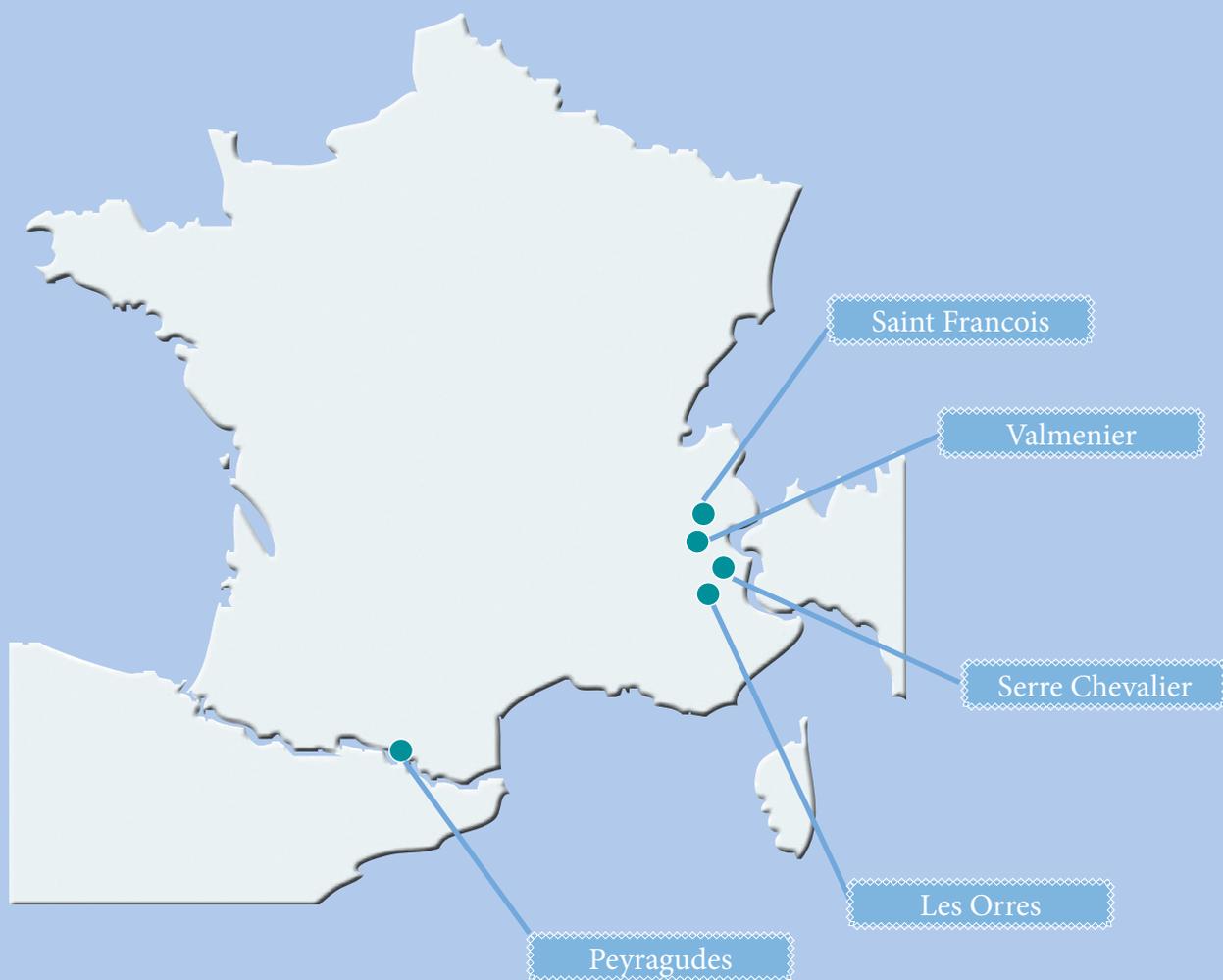
Date _____

Signature: _____

! La pièce d'identité et/ou livret de famille sont obligatoires lors de l'arrivée sur nos sites.

DOCUMENT À PHOTOCOPIER ET A ADRESSER AU CSEC-SG UNIQUEMENT PAR COURRIER
 CSEC Société Générale "Secteur Vacances Familles" - BP 21 92999 La Défense Cedex
 Tél. : 01 42 14 30 67 • Fax : 01 58 98 79 74 / 01 42 13 27 30

Nos Destinations



INCLUS	Sans frais supplémentaire	PMR	Piscine	Chaise bébé	Fer à repasser	Animaux interdits
Payant	Restaurant	Soirée animée	Baignoire	Location de draps	Hébergement non-fumeur	
P Parking	Bar	Club enfants	Location TV	Forfait ménage		
Wifi	Épicerie	Lit bébé	Laverie	Animaux		

Nos Séjours





HAUTES ALPES (05)

Le Chalet des Orres
 Route du Bois Méan
 05200 Les Orres Station
 Tél.: 04 92 44 03 36
 Fax: 04 92 44 03 03

 Gare - Embrun (15 km), possibilité de prendre un car ou un taxi pour se rendre à la station.
www.csec-sg.com - csec.lesorres@free.fr

Les Orres

CODE 1902

**Du 22 décembre au
20 avril 2019**

Calendrier et coefficients tarifaires en page 6

-  du 22/12/18 au 09/02/19
-  du 09/02 au 09/03/19
-  du 09/03 au 06/04/19
-  du 06/04 au 20/04/19

Vacances familiales à la neige...

Située entre le Parc National des Écrins d'un côté et le massif du Parpaillon de l'autre, à 1650 m d'altitude, la station des Orres domine la vallée de la Durance et le lac de Serre-Ponçon. Vous serez accueillis dans une résidence chalet grand confort située au pied des pistes, entourée d'une forêt de mélèzes.

LOISIRS

- Domaine skiable (1550 à 2550 m d'altitude) :
- Ski Alpin : 100 km avec 37 pistes dont 7 vertes, 6 bleues, 20 rouges et 4 noires.
 - Ski de fond : 40 km de pistes aménagées sur le plateau de Charance (initiation et balade) et sur le circuit de Mazelière (pour les plus expérimentés).
 - Snowpark.
 - Balades en raquettes.
 - Patinoire.
 - Luge panoramique.
 - Salle de concert et spectacle.

SERVICES

Laverie, location de draps, prêt de lit bébé, prêt de fer à repasser.





LES + ET PARTICULARITÉS

- Une patinoire couverte de plus de 600 m² et son salon de thé avec panorama.
- À votre disposition sur la station : garderie crèche, club pour enfants.
- Réduction sur les locations de matériel (renseignements au chalet "les Orres")

▲ Véhicule conseillé



HÉBERGEMENTS APPARTEMENTS

Type	Qté	Personnes	PMR	Descriptif
A	1	2		Séjour avec 1 canapé 2 places.
B	25	4	-	Séjour avec 1 canapé-lit 2 places, 1 coin montagne avec 2 lits superposés.
C	12	6	-	Séjour avec 1 canapé-lit, 1 chambre avec 1 lit double, 1 coin montagne avec 2 lits superposés.

▲ Prévoir des draps 160*190 cm pour les canapés-lits. TV dans tous les hébergements.



Peyragudes



HAUTES PYRÉNÉES (65)

Le Hameau de Balestas
Station de Peyragues
65240 GERM
Tél. : 05 62 39 83 23
Fax: 05 62 40 51 09

✈ Aéroport - Tarbes Lourdes

🚆 Gare - Luchon, Lannemezan

www.residence-nemea.com

CODE 1906

Du 22 décembre au 05 janvier
2019 et du 19 janvier au
16 mars 2019

Coefficients et calendrier tarifaires
en page 6

- ▶ du 22/12/18 au 05/01/19
- ▶ du 19/01 au 09/02/2019
- ▶ du 09/02 au 09/03 2019
- ▶ du 09/03 au 16/03/2019

Hors dates du catalogue :
-12 % sur le tarif public*
*Réservation en direct.

LES + ET PARTICULARITÉS

- Navette gratuite pour accéder aux pistes
- A votre disposition gratuitement piscine intérieure chauffée, sauna, bains à remous
- Accès wifi à l'accueil gratuit et accès internet dans les logements (payant)
- Casiers à skis
- Possibilité de petits-déjeuners
- Possibilité de réductions sur les remontées mécanique et matériels de skis



Située, à environ 500 m des pistes (navette gratuite pour accéder aux pistes) et 300 m des commerces, au coeur des Pyrénées dans la vallée du Louron, la résidence « le hameau de Balestas » jouie d'un emplacement exceptionnel face à la chaîne de montagne, tout comme la piscine et le jacuzzi.

LOISIRS

Domaine skiable : 5 vertes, 20 bleues, 20 rouges, 4 noires soit 60 km de pistes et 17 remontées mécaniques, piste de luge, snowpark, boardercross ; itinéraires balisés pour la pratique des raquettes et du ski de fond ; balades et initiation en traîneau à chiens ; sorties raquettes accompagnées ; baptêmes en parapente ; speed riding, air-board, snake gliss et yooner...

SPASSIO by Balnéa : Situés au pied des pistes, ces bains du sommet s'inspirent du savoir faire unique de Balnéa. Bassin intérieur avec nage à contre courant, cols de cygne, lit massant, geysers et lits à bulles, un hammam, un sauna et un jacuzzi face à la montagne.

SERVICES

Laverie, location de linge de toilette, location de lit bébé, prêt de chaise et baignoire sur demande, prêt de fer à, prêt de jeux de sociétés, Wifi et internet.



APPARTEMENTS

Type	Qté	👤	Descriptif
C	10	4	Appartement 4 personnes : Séjour avec 1 canapé lit gigogne 2 places, 1 chambre avec lit double, coin cuisine, salle de bains ou salle d'eau avec WC.
D	5	6	Appartement 6 personnes : Séjour avec 1 canapé-lit 2 places (160 cm), 1 chambre avec lit double, 1 chambre avec 2 lits simples, coin cuisine, salle de bains ou salle d'eau, WC séparé.

Draps et TV inclus, appartement PMR disponible sur demande



🐕 Animaux Autorisés sauf chien de catégorie 1.

Saint François Longchamp



SAVOIE (73)

Résidence Goelia
Le Village Gaulois

Zac des longes

73130 St François Longchamp

Tél. : 04 79 59 39 61

Fax : 04 79 59 32 21

✈️ Chambéry Aix les Bains/ Genève Cointrin/ Lyon St Exupéry 🚄 TGV Gare Saint Avre La Chambre

www.goelia.com

CODE 1909

Du 22 décembre au 05 janvier 2019 et du 19 janvier au 16 mars 2019

Coefficients et calendrier tarifaires en page 6

▷	du 22/12/18 au 05/01/19
▷	du 19/01 au 09/02/2019
▶	du 09/02 au 09/03 2019
▷	du 09/03 au 16/03/2019

LES + ET PARTICULARITÉS

- Saint-François Longchamp,
- une station dynamique
- Prêt gratuit de matériel bébé à pré-réserver et selon disponibilité.
- Draps et Tv inclus

⚠️ Déconseillée pour les personnes à mobilité réduite

La station surprend par un magnifique environnement montagnard en découvrant d'exceptionnels paysages, avec, entre autres, un superbe point de vue du Mont Blanc jusqu'aux Ecrins à partir du Col de la Madeleine (2000 m) et la possibilité d'admirer, à la hauteur de Saint François Longchamp 1450 m et 1650 m, les Cheminées des fées, phénomène d'érosion naturelle rare dans cette région. Ici, les passionnés de glisse trouvent leur bonheur dans l'étendue et la variété du domaine skiable.

LOISIRS

Domaine skiable de 160 km, 1100 m de dénivelé, 49 remontées mécaniques, 15 télésièges, 30 téléskis, 2 télécabines, 60 canons à neige, 4 restaurants d'altitude, 1 border cross-snowparc, 5 espaces débutants enfants avec fil neige et tapis roulant. Tous les plaisirs de la glisse sont réunis. Aussi aéro trampoline, du parapente-speedriding, et des rencontres avec la nature et les grands espaces, grâce aux randonnées pédestres ou en chiens de traîneau. Sur place : Piscine couverte chauffée (fermée le samedi), sauna payant.

SERVICES

Laverie*, location linge de toilette*, prêt lit, chaise et baignoire bébé, kit d'entretien*, forfait ménage*, borne Wifi (gratuit à l'accueil, payant dans les logements), TV, parking extérieur gratuit, commerces
*avec supplement



APPARTEMENTS

Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	8	4	Appartement 4 personnes avec balcon : séjour avec canapé-lit gigogne (2 couchages), 1 chambre avec lit double, salle d'eau avec WC. et une cuisine équipée.
D	4	6	Appartement 6 personnes avec balcon : séjour avec canapé-lit gigogne (2 couchages), 1 chambre avec 1 lit double, salle d'eau avec WC, à l'étage : 1 chambre avec 2 lits simples, salle de bains avec WC.

Draps , TV et lave-vaisselle inclus



🐕 1 seul animal par hébergement (39 €). Animaux Autorisés, obligatoirement tenus en laisse, sauf chien de catégorie 1 et 2.



Serre Chevalier



HAUTES ALPES (05)

Résidence Bois des Coqs
11 route des Queyrets Chatermerle
05330 SERRE CHEVALIER
Tél. : 07 82 98 30 19



Gare - Briançon, Oulx (Italie) + navette

boisdescoqs@archipel-fr.com

CODE 1907

Du 22 décembre au 05 janvier
2019 et du 19 janvier au
16 mars 2019

Coefficients et calendrier tarifaires
en page 6



du 22/12/18 au 05/01/19



du 19/01 au 09/02/2019



du 09/02 au 09/03 2019



du 09/03 au 16/03/2019

Hors dates du catalogue :

-20 % sur le tarif public*

*Réservation en direct.

LES + ET PARTICULARITÉS

- Des pistes pour toutes les glisses
- Pas d'accès Wifi
- Un local à ski fermé par appartement



Situé au coeur du domaine skiable de Serre-Chevalier, ce petit village haut alpin au pied des montagnes est idéal pour les séjours en famille. Des pistes adaptées pour toutes les glisses, du ski en vallon ou en forêt de mélèzes, des ambiances de haute montagne avec des hors pistes de renom, font de cette station un endroit sportif et ludique. La résidence Bois des Coqs est située au coeur de la station et de ses commerces, à proximité des pistes, des remontées mécaniques et de l'ESF.

LOISIRS

Domaine skiable (Altitude domaine : 1200 m - 2800 m) : 250 Km de pistes dont 23 pistes vertes, 30 pistes bleues, 35 pistes rouges, 13 pistes noires et 8 espaces découverte et débutant. 32 km de pistes de ski de fond (9 boucles). Itinéraires damés et balisés, pour piétons et raquettes au fil du cours d'eau La Guisane.

A la résidence : Tennis de table.

A l'extérieur : Conduite sur glace, karting, scooter des neige, chien de traîneau, quad, paint ball, parapente, tennis, trampoline, cinéma, bowling, piscine, patinoire. Espace ludique : snowboard, boardercross, vidéozone, coolzone. Les Grands Bains de Monétier, centre Thermo-ludique.

SERVICES

Location draps, location linge de toilette, prêt lit, baignoire et chaise bébé (à réserver au préalable), parking, commerces et restaurant à proximité, distributeur de billets, prêt de jeux de société à l'office de tourisme. Clubs enfants (3 à 5 ans) et garderie à l'ESF.



APPARTEMENTS

Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	14	4/5	Appartement 4/5 personnes avec balcon plein sud : 1 séjour avec 1 lit simple et 1 lit gigogne 2 places et 1 coin nuit avec lits superposés.
TV inclus, lave vaisselle dans tous les hébergements, kit ménage inclus			



🐾 Animaux non Autorisés



Remise des clés sur notre centre de vacances
La Renardière (13 rue du Centre)
à partir de 15h.

Valmeinier

SAVOIE (73)

Village Vacances CEVEO
Les Angeliers
73450 Valmeiniers Village
Tél. : 04 79 56 80 03

✈ Lyon Saint Exupéry 🚆 Gare TGV Saint Michel de Valloire
valmeinier@ceveo.com

CODE 1920

Du 22 décembre au 05 janvier 2019 et du 02 février au 30 mars 2019

Coefficients et calendrier tarifaires en page 6

- 🔹 du 22/12/18 au 05/01/19
- 🔹 du 02/02 au 09/02/2019
- 🔴 du 09/02 au 09/03 2019
- 🔹 du 09/03 au 30/03/2019

Hors dates du catalogue :
réduction sur le tarif public * avec le code SG19CVO. * réservation en direct
Tél : 0473775614

LES + ET PARTICULARITÉS

- Village au pied des pistes
- Forfaits ski à tarif préférentiel en pré-réservation
- Espace forme de 100 m²
- Bébé club de 3 mois à 2 ans et mini-club de 3 à 6 ans. (voir conditions au village)

⚠ *Déconseillée pour les personnes à mobilité réduite*

Dans un cadre enchanteur, le village vacances Les Angeliers est un lieu idéal pour vivre un séjour à la neige en famille ou entre amis. La résidence située à flanc de montagne bénéficie d'une situation paisible, parfaitement adaptée pour un séjour proche des pistes.

LOISIRS

Domaine skiable (Alt. 1500 m à 2600 m) : 20 pistes vertes ; 28 bleues ; 32 rouges ; 9 noires ; l'Ecole de Ski Français ainsi que 10 km de pistes de ski de fond (station Valloire à 12. 4 stades de slalom, 2 pistes de compétition internationales homologuées. Snowpark, Half-Pipe, ski cross, et zone chrono. Raquettes, balades pédestres. Chiens de traîneaux

Sur place : espace bien-être de 100 m² avec bains bouillonnants, sauna, hammam et salle de massages.

Pendant les vacances scolaires : animations en journée et soirée.

Bébé club (3 mois à 2 ans) et mini club (3 à 6 ans).

SERVICES

Buanderie (fers et tables à repasser), location linge de lit et de toilette, prêt lit, chaise et baignoire bébé, forfait ménage, borne Wifi dans les parties communes, salle de télévision, bibliothèque, prêt de jeux de société, bar, parking extérieur gratuit, supérette et dépôt de pains face à la résidence, 1 restaurant, 2 magasins de sport et office du tourisme.



APPARTEMENTS			
Type	Qté	Personnes	Descriptif
C	12	5	Appartement 5 personnes : séjour avec 1 couchage, 1 chambre avec lit double, et 1 chambre avec 2 lits simples ou superposés, coin cuisine, salle de bains, WC séparé, tv.
D	3	6	Appartement 6 personnes : séjour avec 2 couchages, 1 chambre avec 1 lit double, 1 chambre avec 2 lits simples ou superposés, coin cuisine, salle de bains, WC séparé, tv.

TV et lave-vaisselle inclus

INCLUS

- 📶
- 📺
- P
- 🪑
- 🍷
- 👨‍👩‍👧‍👦
- 🎵
- €
- 🔪
- 🚰
- 🚿
- 📦
- 🍸

🐕 Animaux non autorisés



CONTACT : 01 42 14 30 67

Bonnes Vacances avec le CSEC SG

Adresse Postale (courriers et recommandés)

CSEC Société Générale
Secteur Vacances Familles
BP 21
92999 LA DÉFENSE CEDEX

Adresse CHRONOPOST (uniquement)

CSEC Société Générale
Secteur Vacances Familles
32, Place Ronde
Espace 21 - Bâtiment 2
92 999 LA DÉFENSE

Brochures en ligne et sur votre poste de travail

www.csec-sg.com

Disponibilités*

Rubrique

Vacances Familles

(*accessible uniquement par internet)